

67e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

- Discours du Ministre des Affaires étrangères, M. Gilbert Saboya Sunyé

New York, le 28 septembre 2012

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant tout d'adresser au Président de la 67^e Assemblée générale des Nations Unies, Monsieur Jeremicz, mes plus sincères félicitations ainsi que tous mes vœux de réussite dans sa mission.

Il y a tout juste un an, je terminais mon intervention sur la notion d'engagement, l'engagement en tant que valeur essentielle et axe de l'action politique. L'engagement s'entend comme le fait de croire profondément aux valeurs de la démocratie, au respect des droits de l'homme et à la primauté du droit. Il s'entend également comme l'investissement et la prise de responsabilités de la part de chaque individu au sein d'un projet commun. Il s'entend enfin comme une volonté de dialogue et une capacité d'entente.

C'est dans la recherche de cet engagement, de cet équilibre, que nous pourrions appeler le juste équilibre, que réside la difficulté de gouverner. Et ce, chez nous, dans chacun de nos États, mais aussi dans cette maison commune que sont les Nations Unies. L'année dernière, dans cette même Assemblée, nous nous faisons l'écho d'une phrase du Président français d'alors : « choisissons la voie du compromis, qui n'est pas un renoncement, qui n'est pas un reniement, mais qui permet d'avancer, pas à pas, étape par étape ».

En effet, en choisissant la voie de l'engagement, la voie du juste équilibre, nous ne pouvons ni ne devons renoncer à la défense des droits de l'homme, à la primauté du droit, aux valeurs démocratiques les plus essentielles telles que la liberté d'expression. Nous ne pouvons ni ne devons non plus renier le respect des autres. Néanmoins, le juste équilibre, pour être juste, ne peut être synonyme d'équilibrisme. Pour être juste, cet équilibre requiert des approches fortes : il ne peut y avoir aucune excuse à la violence ou à l'intolérance. Le Président Obama a raison lorsqu'il déclare devant cette Assemblée que les

récents attentats contre les représentations diplomatiques ne constituent pas uniquement une attaque contre les États-Unis, mais également une attaque contre les fondements des Nations Unies même. Il n'existe aucune excuse à ces actes. Il ne peut pas non plus y avoir d'impunité. « Nous sommes tous des Chris Stevens. Mais ce qui nous définit n'est pas la manière dont nous tombons à terre, mais la manière dont nous nous relevons de notre chute. Nous soutiendrons tous les Chris Stevens dans leur lutte pour défendre les idéaux des Nations Unies. »

Permettez-moi de me faire l'écho aujourd'hui des propos du nouveau Président de la République française, M. François Hollande, Coprince d'Andorre, qui devant cette même Assemblée a déclaré : « la mission des Nations Unies est de nous permettre de trouver, ensemble, des réponses justes et fortes ».

L'Organisation des Nations Unies est devenue, depuis plus de 65 ans, une référence en matière de paix, de justice et de respect des droits de l'homme. Il est certain qu'au cours de cette dernière année, nous avons connu des avancées notables. Mais il est tout aussi certain que tous autant que nous sommes ici, nous ne pouvons nous permettre de tomber dans l'autocomplaisance. L'exigence de réponses justes et fortes existe.

Le changement de régime en Lybie et le sanglant conflit en Syrie, toujours en cours, ont placé la communauté internationale face à un dilemme pervers : devoir, en définitive, trouver un juste équilibre entre la résolution pacifique des conflits et la primauté du droit, entre la paix et la justice. En effet, d'une part, il semblerait qu'il faille devoir sacrifier la justice pour résoudre un conflit pacifiquement ou mettre fin à des hostilités, et laisser impunis les auteurs de violations des droits de l'homme. D'autre part, il semblerait que l'application inflexible du droit international entraîne la prolongation des conflits. Le juste équilibre ne peut favoriser l'impunité des auteurs de violations des droits de l'homme. Le juste équilibre ne peut permettre que les conflits s'éternisent. En ce qui concerne la Syrie, il est temps d'apporter un soutien aux sociétés ouvertes, à une transition politique qui garantisse un développement démocratique.

Monsieur le Secrétaire général, je souhaiterais vous féliciter ainsi que Monsieur Lakhdar Brahimi, envoyé spécial de l'ONU, pour votre engagement à trouver une solution au conflit en Syrie.

Le Secrétaire général indiquait avec justesse ce que le monde attend de nous : « Les populations veulent des solutions et des progrès immédiats. Elles veulent des idées, un leadership et un espoir concret pour l'avenir ».

Il convient d'effectuer une mise en perspective, car si l'autocomplaisance est dangereuse, les critiques destructrices et le pessimisme le sont tout autant. Il est certain que le fonctionnement du système des Nations Unies est loin d'être optimal, mais nous ne pouvons oublier qu'il y a un siècle, ce qui aujourd'hui est une réalité, semblait être un rêve inaccessible. Il nous faut à présent passer du rêve à l'ambition. Il ne faut plus rêver du changement mais avoir l'ambition du changement. Nous devons être capables de passer du stade du rêve, du « J'ai fait un rêve » de Martin Luther King, à celui de l'ambition, une ambition partagée par tous. Le Secrétaire général, Monsieur Ban Ki Moon, exprimait très bien cette idée lorsqu'il indiquait dans son intervention qu'il fallait « relever le niveau d'ambition ». Pour passer du rêve à l'ambition, une mise en perspective est nécessaire : pour rêver, il suffit de connaître l'objectif à atteindre ; pour avoir une ambition et la réaliser, il faut connaître l'objectif à atteindre, mais également tenir compte du chemin parcouru et de toutes les circonstances environnantes. Ainsi, l'Organisation des Nations Unies et son système nous permettent de faire face à l'avenir avec un optimisme modéré. En effet, l'existence de l'Organisation des Nations Unies a permis un monde meilleur et plus juste. Toutefois, si nous analysons l'évolution des Nations Unies, nous nous rendons compte alors que leur fonctionnement n'est pas parfait, que cette évolution, ce processus sont confrontés à des limites, des insuffisances et des obstacles auxquels la communauté internationale doit faire face pour résoudre des conflits pacifiquement et conformément au droit.

Le Secrétaire général a également raison de souligner son nouveau programme : l'éducation avant tout. L'éducation avant tout concerne aussi la promotion des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de la primauté du droit. Ces valeurs sont celles qui peuvent garantir l'égalité des chances et la

cohésion sociale. Au cours de sa prochaine présidence du Conseil de l'Europe, l'Andorre aura pour priorité l'éducation, en tant qu'outil de promotion des valeurs démocratiques, du respect des droits de l'homme et de la primauté du droit. L'Andorre est particulièrement sensible à la priorité de l'éducation, au niveau de la coopération internationale, mais également en interne. En effet, elle est consciente que l'offre éducative andorrane, unique, multiculturelle et plurilingue du fait de la présence des systèmes publics andorran, français et espagnol sur son territoire, au sein d'une petite société avec une identité propre, n'est pas un problème, mais, au contraire, une richesse et un élément indispensable de sa cohésion sociale. C'est ce pari de la multiculturalité et du plurilinguisme que nous retrouvons au sein de la francophonie. Le pari de l'ouverture à l'autre et de l'échange est le pari à faire. Loin des réflexes de repli sur soi, de repli sur sa propre langue ou sur sa propre culture. L'heure n'est pas au repli mais à l'ouverture. L'heure est à l'ambition, non au protectionnisme. En ce sens, les travaux de la francophonie sont profondément alignés sur nos valeurs, et nous espérons nous retrouver bientôt, sur le continent africain, pour le prochain sommet de la francophonie, afin de défendre l'esprit d'ouverture aux valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme.

C'est ce pari de la multiculturalité qui nous rapproche de nos amis du monde ibéro-américain. Notre participation, dans le cadre de cette Assemblée générale, aux travaux de préparation du prochain sommet de Cadix, en Espagne, pays voisin et apprécié, doit également être lue sous le prisme de l'ouverture, de la défense des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de la primauté du droit.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Principauté d'Andorre réaffirme aujourd'hui son engagement envers les principes fondamentaux des Nations Unies, la promotion de la paix, de la liberté, de la justice, de la démocratie et des droits de l'homme. Il ne s'agit pas de valeurs ou de principes utopiques. Au contraire, il serait impensable et irréal de vouloir créer une certaine stabilité mondiale avec des valeurs autres que celles-là. L'important n'est pas de venir ici proclamer que l'Andorre possède l'un

des parlements et des systèmes politiques les plus anciens et les plus stables du monde, mais de comprendre comment, à la fin du XIIIe siècle, ce système a été capable de se consolider en très peu de temps et dans des circonstances très peu favorables, et comment ce système a su s'adapter à la réalité contemporaine, en très peu de temps aussi, à la fin du XXe siècle. Dans notre pays, les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1971. Mais après 40 ans seulement, en 2011, les Andorrans ont élu un parlement avec la deuxième présence féminine la plus importante du monde. C'est pour cette raison que je pense qu'il faut envisager les problèmes du point de vue du processus et de l'évolution.

L'Histoire nous montre que ce qui paraissait utopique il y a quelques années est aujourd'hui une réalité. Nous ne devons pas croire qu'aucun changement ou qu'aucune amélioration n'est possible. La limite en termes de champ d'action que les Nations Unies semblent avoir atteinte après presque sept décennies d'existence sera dépassée et les défis d'aujourd'hui appartiendront au passé. Les différents pays de la communauté internationale ont montré qu'il est possible de changer le monde très rapidement, lorsqu'il existe pour cela une volonté ferme. Il suffit de constater la détermination dont ont fait preuve de nombreux membres de cette Assemblée pour unir leurs efforts et coordonner leurs politiques afin de trouver des solutions à la profonde crise financière et économique qui ravage le monde ces dernières années.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'Andorre connaît également un besoin de réformes rapides et profondes. L'année dernière, nous déclarions dans notre discours que notre pays constituait l'une des économies les plus fermées du monde : il existait d'importants obstacles aux investissements étrangers et des conditions onéreuses pour que les résidents étrangers puissent accéder à leurs droits économiques. Aujourd'hui, à peine 12 mois plus tard, l'économie andorrane est entièrement ouverte à l'entrée des capitaux étrangers et tous les résidents étrangers accèdent à la totalité de leurs droits économiques dès leur premier jour de résidence dans le pays. Nous parlions précédemment d'ouverture au sens large. Aujourd'hui, en matière économique, l'ouverture doit nous permettre

de retrouver le chemin de la croissance inclusive qui nous a caractérisés et ce, dans le cadre d'une économie désormais ouverte et diversifiée, fondée sur la recherche de la compétitivité, de l'innovation et du progrès général.

Tout ce processus s'accompagne d'une actualisation du modèle andorran : un cadre fiscal analogue à celui d'autres pays et un engagement de transparence vis-à-vis de la communauté internationale. Tout ce processus est fondé sur la conviction qu'à l'heure actuelle, l'issue ne passe pas par des replis timorés, mais par l'ambition de l'ouverture au monde, par la prédisposition à être compétitif.

Forte de cette conviction, la Principauté d'Andorre est en train de mettre en place les changements socioéconomiques les plus importants de son histoire.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il y a 20 ans, l'Organisation des Nations Unies a été un pionnier de la défense du développement durable. Lorsque la communauté internationale s'est réunie à Rio de Janeiro en 1992 pour le Sommet de la Terre, le besoin de réfléchir à une croissance durable a été mis en avant ; et dès lors, ce sujet a été envisagé sous trois angles : économique, environnemental et social.

Les conclusions du Sommet de la Terre de Rio, qui n'ont pas été, ou très peu, prises en compte, sont aujourd'hui une actualité brûlante, au point que la Conférence de Rio sur le développement durable de juin dernier a insisté sur ces mêmes conclusions. Cependant, alors qu'il y a 20 ans, le développement durable nous paraissait peut-être exclusivement lié à l'environnement, l'expérience nous a montré que les finances publiques doivent aussi être durables, tout comme la croissance économique et le modèle de protection sociale. Aujourd'hui plus que jamais, le défi du développement durable est un défi partagé et transversal.

Il y a de nombreuses années, l'Organisation des Nations Unies est née d'une constatation : le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde sans le respect des droits de l'homme, du droit international et de la démocratie est une

chimère. La paix et la sécurité ne peuvent exister sans la liberté et la justice. Plus récemment, nous avons tous appris que dissocier démocratie et progrès économique n'avait pas de sens ; tout comme il est insensé, et nous en subissons encore les conséquences, de penser qu'une croissance illimitée est possible à n'importe quel prix et sans mesure. Notre Coprince épiscopal, Monseigneur Joan Enric Vives, indiquait il y a quelques jours lors de la réception du corps diplomatique, qu'il existait aujourd'hui une dangereuse tendance à la prééminence de l'avoir sur l'être. Nous devons tirer des leçons de ces dernières années où le désir de posséder tout ce que nous désirions nous a trop souvent fait oublier de rechercher tout ce dont nous avons besoin.

Mesdames et Messieurs,

Nous devons construire un monde plus durable, plus responsable et plus interrelié pour poser les fondations d'une croissance économique plus solide. Car miser sur le progrès et la prospérité revient aussi à miser sur la démocratie, la sécurité et la paix.